

UPREG - SPQR

Compte-rendu de la réunion paritaire du 27 juin 2017

Le mardi 27 juin s'est déroulée une première rencontre dans les locaux de l'**Union de la Presse en Région (UPREG)**. Celle-ci avait pour objectif de reprendre les discussions paritaires, « gelées » depuis plusieurs mois et de définir les thèmes des futures négociations ainsi que le calendrier à mettre en place.

Première information, Jean VIANSSON PONTE fait valoir ses droits à la retraite de la présidence de la commission sociale et passe la main à Yves BONNEFOY (Journal *Le Télégramme*).

Le **Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale (SPQR)** a commencé cette réunion en remplissant « une » de ses obligations : présenter le bilan économique et social de la branche, en ce qui concerne les exercices 2008/2016. C'est peu dire que le syndicat patronal s'était mis en hibernation sur les questions sociales...

Le SPQR est composé (entreprises adhérentes au syndicat patronal) de 28 titres appartenant à 11 groupes de presse. Pour rappel, le groupe EBRA, qui est composé de 9 quotidiens, est sorti du SPQR en 2015.

La PQR affiche une diffusion (n^{os} achetés) aujourd'hui de 3,9 millions d'exemplaires avec EBRA, une audience de lecteurs sur le support papier de 18 millions, ainsi que 27 millions de vues Internet par mois. **Disons-le, la PQR n'aura jamais connu une telle audience !** D'ailleurs, le chiffre d'affaires de la diffusion n'a connu qu'une petite baisse depuis 2006, passant de 1,56 milliard d'euros à 1,52 milliard.

Le chiffre d'affaires publicitaire a lui connu une forte diminution de 1,1 milliard à 684 millions.

Le nombre de salariés de la branche en décembre 2014 étaient de 9.954 et de 13.800 avec EBRA.

La branche aura donc perdu plusieurs milliers d'emplois depuis 2010 dans la violence des PSE, mais aussi par des départs non remplacés. **Pour la délégation CGT (Filpac-Cgt, SNJ-CGT) ***, il y a un antagonisme criant entre le discours des éditeurs de vouloir développer la presse (informations, événementiel, animation des ventes et du réseau, offres de lectures et produits plus, suppléments, etc.) et les chiffres de la situation de l'emploi.

Alors que notre branche a besoin de toutes ses forces vives, l'emploi est traité comme les saignées du temps de Molière.

Convention collective

Après sa présentation, le SPQR annonce vouloir organiser des rencontres constructives sur la refonte des conventions collectives qui concernerait la PQR (Presse quotidienne régionale), la PQD (Presse quotidienne départementale) et la PHR (Presse hebdomadaire régionale). Cette nouvelle convention, qui regrouperait les cadres, les employés et les ouvriers, concernerait entre six et sept mille salariés (groupe EBRA compris), le syndicat patronal refusant d'y adjoindre plusieurs milliers de salariés de la distribution portée...

La CGT s'étonne de ce manque d'ambition de la part du syndicat patronal qui se contenterait ainsi d'une convention collective à minima en termes d'effectifs, puisque le seuil annoncé pour le maintien des branches est de 5.000 salariés. Nous revendiquons que soit pris en compte dans cette nouvelle convention collective les salariés œuvrant sur les supports numériques et audiovisuels sous convention collective Syntec.

La CGT rappelle son ambition de travailler à l'élaboration d'une convention collective rassemblant tous les acteurs de la presse (à l'exception des journalistes dont la convention est déjà étendue), quel que soit le support et la périodicité. Et même si les entreprises de presse, pour prétendre toucher les aides du ministère de la Culture, doivent signer une convention (charte rédactionnelle, bonnes pratiques avec les pigistes, les porteurs, etc.), nous avons rappelé que la CGT privilégiera la signature d'accords de branches plutôt que de se contenter de conventions de bonnes pratiques !

Cette négociation doit, selon le SPQR, être bouclée pour juin 2018. La CGT se déclare prête à multiplier les rendez-vous pour négocier rapidement cette convention mais, au vu de l'ampleur du chantier, doute de la possibilité de boucler ce dossier aussi rapidement.

Dans le même esprit, la CGT souhaite que l'accord sur l'égalité femme-homme signé en 2009 soit revu dès le début de l'année prochaine afin qu'il soit amélioré et davantage adapté aux métiers émergents. La délégation insiste fortement sur le retard à ce sujet dans les entreprises, notamment en ce qui concerne les écarts importants de salaires entre les femmes et les hommes. Le SPQR propose que la première réunion de 2018 soit consacrée à ce sujet.

Salaires de branche

L'épineux sujet des augmentations de salaires, mis sur la table par les différents syndicats, a été balayé d'un revers de main dans un premier temps par le SPQR. Il n'aurait pas reçu de mandat de ses adhérents pour aller au-delà d'une négociation qui prévoirait une légère revalorisation des grilles de salaires des minimas conventionnels.

La CGT est intervenue sur deux points. Tout d'abord, elle a alerté le SPQR sur son attitude fermée sur cette question des salaires. En effet, les salariés de la branche ne comprendraient pas que leurs représentants négocient afin de garder une branche professionnelle du secteur de la presse régionale, dès lors que les salariés n'y trouvent aucun avantage.

Ensuite, elle a fait remarquer que les ouvriers ne possèdent pas de grille conventionnelle et qu'il faudra donc en construire une pour l'intégrer dans la nouvelle convention collective. Il en est de même pour tous les nouveaux métiers de la branche qui se trouvent dans la même situation.

La CGT a insisté sur la nécessité de travailler sur la reconnaissance d'un barème de piges, une demande qui semble ne pas enthousiasmer la partie patronale.

La CGT insiste pour que, dès la prochaine réunion, une discussion sur les salaires puisse se tenir dans le cadre des NAO de branche.

Projets industriels en presse régionale

La CGT a également demandé l'ouverture de discussions sur les projets industriels des groupes de presse, notamment en ce qui concerne les outils d'impression. Le SPQR a immédiatement refusé de discuter de ces questions au sein de la branche. Le syndicat patronal a d'ailleurs bizarrement été soutenu dans cette décision par un représentant de FO, retraité de la distribution au numéro.

La CGT ne peut accepter que ce sujet soit éludé par le SPQR ! Elle refuse d'être cantonnée dans le rôle mineur que le syndicat patronal veut lui imposer : Constat et noter la baisse des effectifs à la lecture, tous les six, sept ans, d'un bilan social incomplet ou signer des accords de GPEC de branche, d'EDEC ou de formation professionnelle dans le seul but de permettre aux éditeurs de toucher des subsides de l'Etat.

Nous avons rappelé que nous avons bataillé pour signer un accord GPEC et un EDEC, avec le seul souci de dispenser des formations aux salariés afin de les maintenir dans l'emploi au sein de la profession. C'est dans cet esprit que nous voulons aborder les questions de la réindustrialisation des outils de production et de la mise en place des nouveaux métiers liés au numérique.

Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée le 3 octobre 2017 où la question des augmentations de salaires devrait être traitée.

Montreuil, mercredi 5 juillet 2017

* **La délégation CGT était composée de :**

- pour le SNJ-CGT : *Jean Tortrat* et *Aurélié Constant*

- pour la FILPAC-CGT : *Marc Jarnoux*, *Damien Dhont*, *Steve Beneteau* et *Pascal Le Boulch*